



Les travaux majeurs se poursuivent pour l'agrandissement de l'école Iona, et ce, afin d'ajouter six nouvelles salles de classe et un gymnase. Profitant de l'absence d'élèves, les travaux se sont déroulés à un rythme accéléré pendant la période estivale et ils ont repris une cadence régulière depuis la rentrée. Nous maintenons toujours notre objectif de livraison prévu pour l'année scolaire 2019-2020. L'agrandissement offrira un environnement accueillant, lumineux et adapté aux besoins de nos élèves et de notre personnel.

En date du 10 septembre, nous estimons qu'un peu plus de 20% des travaux sont complétés. Par exemple, les travaux d'excavation, de décontamination des sols et de fondations - reconnus comme plus dérangeants - ont été réalisés récemment, ainsi que la mise en place de nouvelles conduites pour le drainage des eaux pluviales. Nous avons aussi profité de la période estivale pour effectuer des travaux électriques importants dans l'école existante.

La liste des travaux est longue, mais voici quelques détails, parfois techniques, sur ce chantier majeur :

Parmi les travaux réalisés :

- École existante :
 - Création de cours d'école temporaires en façade
 - Installation d'un système de ventilation temporaire à l'intérieur de l'école existante pour que les occupants puissent garder les fenêtres fermées et ainsi réduire les inconvénients (poussière et bruit) liés au chantier
 - Début de l'installation d'un nouveau système d'intercommunication
 - Reconstruction des escaliers en façade et des perrons latéraux
 - Imperméabilisation des fondations et mise en place d'un nouveau drain français
- Agrandissement :
 - Excavation et décontamination des sols
 - Fondations
 - Début de l'installation de nouvelles conduites d'égout pluvial pour améliorer le drainage de la cour
 - Raccordement de l'égout pluvial au réseau de la Ville sur la rue Iona

Parmi les travaux en cours et à venir dans les prochains mois :

- Nouveau raccord à l'aqueduc de la Ville sur la rue Ponsard
- Fin de l'installation du système de rétention des eaux de pluie dans la cour
- Remblayage et terrassement
- Structure métallique, dalles de béton, murs, fenestration, isolation et toiture
- Travaux de maçonnerie et de revêtement extérieur

Mesures de sécurité

Comme dans tous les projets de construction, les travaux peuvent entraîner certains inconvénients tels que de la poussière et du bruit. Aussi, des mesures ont été prises afin d'assurer la quiétude et la sécurité selon les normes élevées établies par la CSDM et les organismes régissant le domaine du travail et de la construction. Une firme spécialisée a été mandatée pour veiller à la sécurité sur le chantier et à proximité.

Renseignements

Pour toute autre question, vous pouvez vous adresser à votre direction d'établissement.

Source : Service des ressources matérielles